

## ENQUETE PUBLIQUE

### SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT PLUVIAL

---

#### CERTIFICAT D’AFFICHAGE

---

Le Maire de Capbreton, Patrick LACLEDERE, certifie que l’avis au public a été affiché tant :

- à la Mairie de Capbreton, à compter du 6 juillet 2019
- sur des panneaux d’affichage situés au Groupe Scolaire Saint-Exupéry, sur le site du marché couvert et à la plage, à compter du 6 juillet 2019
- sur le site internet de la ville de Capbreton, à compter du 6 juillet 2019

et que le public a été informé qu’un registre destiné à recevoir ses observations serait à sa disposition à la Mairie pendant toute la durée de l’enquête publique, du 22 juillet 2019 au 22 août 2019.

Fait à Capbreton, le 8 juillet 2019

Le Maire,

Patrick LACLEDERE